



## **Charte temporaire et exceptionnelle de l'association suisse des 505**

### ***Introduction***

Afin de relancer l'activité de la classe des 505 en suisse, l'association suisse des 505 a décidé lors de son assemblée générale du 30 avril 2005 de se doter d'une Charte temporaire et exceptionnelle, qui prendra acte le 1<sup>er</sup> janvier 2006, et prendra fin le 31 décembre 2007.

### ***Article 1: But***

1. La Charte détermine un OBJECTIF SPORTIF qui est de placer le plus possible de bateaux suisses dans les 15 premiers aux championnats du Monde 2006 et dans les 10 premiers aux championnats d'Europe 2007.
2. Le BUT fondamental de cette charte est
  - a. De redonner à la classe une réputation tant au niveau national qu'international, jugée indispensable à la reprise de son activité.
  - b. De mettre en place une dynamique de motivation grâce à un processus de transfert de l'expérience des meilleurs équipages vers les moins bons équipages.

### ***Article 2: Moyens***

1. Afin d'atteindre l'OBJECTIF SPORTIF, l'association décide de se doter d'un directeur sportif temporaire, reportant au comité, chargé d'atteindre cet OBJECTIF SPORTIF.
2. L'association suisse des 505 décide de débloquer et de confier un budget de 4'000 (quatre mille) francs suisses pour l'année 2006, et de 4'000 (quatre mille) francs suisses pour l'année 2007 au directeur sportif.
3. Le budget peut être servi pour payer un coach de haut niveau ou pour payer du matériel servant à améliorer la vitesse des bateaux des équipages sélectionnés.
4. Le directeur sportif décidera de l'utilisation la plus appropriée du budget avec les équipages sélectionnés afin d'atteindre l'OBJECTIF SPORTIF, en accord avec le point 1. de l'Article 1.

### ***Article 3: Eligibilité des équipages au budget***

1. Les équipages qui désirent utiliser le budget doivent soumettre au directeur sportif un dossier de candidature, selon le modèle en annexe.



2. Les critères de sélection dépendront des points suivants :
  - a. Les antécédents sportifs des membres de l'équipage
  - b. Le programme d'entraînement et de participation aux différentes régates et championnats
  - c. Les objectifs de progression des équipages
  - d. Le matériel en possession ou en programme d'acquisition.
3. Le directeur sportif et le comité décideront de l'éligibilité des équipages avant le 1<sup>er</sup> février 2006 ou au maximum 3 semaines après la réception de nouveau dossier.
4. Le nombre d'équipages maximum sélectionnés est en principe de quatre.

#### **Article 4: Contrôle**

1. Le directeur sportif est chargé d'effectuer un contrôle de l'utilisation du budget, et d'en fournir un rapport au comité.
2. Le directeur sportif contrôlera la déviation entre les résultats effectifs obtenus avec les objectifs de progression directement avec les équipages après chaque événement.
3. Le directeur sportif et le comité pourront décider de retirer à un équipage son droit au budget ou même l'arrêt total du programme en court de saison, s'il devient évident qu'aucune progression n'est enregistrée et qu'aucuns résultats significatifs ne pourront être obtenus.
4. Le matériel acheté lors du programme est et reste la propriété de l'association. Le directeur sportif peut décider de sa vente d'occasion, en tout temps, en priorité aux équipages participants aux programmes, et à condition que son utilisation à fin de projet de recherche de vitesse soit terminée.

#### **Article 5: Obligation**

1. Les équipages bénéficiant du budget ont l'obligation de mettre sur pied et de procéder à 2 week-ends d'entraînement par année pour le reste des équipages de l'association, afin de transmettre leur expérience et d'aider les équipages plus débutants.

Fait à Bevaix, le 11 novembre 2005






### Equiper

Evénement	Classe	Année	Fonction à bord

### Objectifs

2006		2007	
EuropaCup, Eastern, France		World Championship, Australia	
EuropaCup, May, Riva -Italy		EuropaCup, Eastern, France	
Kieler Week, June, Germany		EuropaCup, May, Riva -Italy	
Open de France, July, France		Kieler Week, June, Germany	
World Championship , England		Open de France, July, France	
Swiss Open		European Championship	
Autre		Swiss Open	
Autre		Autre	
Autre		Autre	
Autre		Autre	



**Programme d'entraînement :**

---

---

---

---

---

---

**Matériel à disposition ou prévu**

**Nr. de coque :**

**Constructeur :**

**Type de dérive (Longue / Courte)**

**Mât :**

**Voiles :**

**Quelle est l'utilisation la plus judicieuse que vous feriez du budget ?:**

---

---

---

---

---

---

**Date :**

**Signature barreur :**

**Signature équipier**

**Envoyer ce formulaire à :**

**Caroline Jacot  
ch. Alfred-Borel 47  
2022 Bevaix**